



CONSTRUCTION / AMENAGEMENT BOIS

Plan Déchets du CSF Bois

Dans le cadre du Contrat Stratégique de Filière Bois, un groupe de travail associant les organisations intéressées à la gestion des déchets bois a élaboré, en 2017, un « Plan Déchets bois », visant à augmenter de 1,3 Mt (millions de tonnes) la quantité de déchets bois recyclés et valorisés en France à l'horizon 2025. Ce groupe animé par FCBA a poursuivi entre 2018 et 2021 ses travaux, sur les déchets d'éléments d'ameublement et ceux des entreprises de transformation du bois, leurs valorisation énergétique et recyclage en panneaux. L'origine des contaminants présents dans ces déchets et les perspectives de limitation de leur teneur ont été identifiés ; les possibilités de développement de la valorisation des déchets d'entreprises bois ont été discutées ; les fabricants de panneaux ont exprimé leurs attentes en matière de tri et préparation ; des recommandations pour les installations énergétiques ont été établies. Les données recueillies montrent un gisement 2019 de 7 Mt et une progression du recyclage. Un référentiel de classification structurant les types de déchets bois en quatre classes (A, BR1, BR2, C), en fonction de leurs origine et composition a été rédigé.

Le bilan 2021 des évolutions sur les axes du Plan déchets montre la progression sur la collecte des déchets, leur tri et préparation, et, pour le recyclage en panneaux, la perspective d'atteinte de l'objectif à 2025. La progression sur l'énergie n'est pas effective à date mais des capacités importantes sont en projet. Concernant les nouvelles voies de recyclage, la fabrication de dés à palettes en bois moulé émerge et d'autres pistes intéressantes sont identifiées par la recherche.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr

Réalisé par :



A l'initiative du :



Comité Stratégique
de Filière Bois

Avec le soutien du :



WASTE MANAGEMENT PLAN of the CSF Bois

As part of the Strategic Wood Sector Contract, a working group involving organizations interested in wood waste management prepared a "Wood Waste Plan" in 2017, aiming to increase the quantity of recycled and recovered wood waste in France by 1.3 Mt (million tons) by 2025. This working group led by FCBA continued its work between 2018 and 2021, on waste from furniture and from wood processing companies, energy recovery and recycling into particleboard. FCBA carried out expertise and studies to support the work of the organizations concerned. The origin of the contaminants present in these wastes and the prospects of evolution or limitation of their content have been identified; the important development perspectives for the recovery of waste from wood companies have been identified; the panel manufacturers have expressed their expectations in terms of sorting and preparation; recommendations for energy equipments have been established. The data collected show a total resource of 7 Mt for 2019 and an increase in panel recycling. A classification reference system structuring the types of wood waste into four classes (A, B1, B2, C), according to their composition, has been drawn up.

The 2021 assessment of developments in the areas covered by the waste plan shows progress in waste collection, sorting and preparation, and, for recycling into panels, the prospect of reaching the 2025 target. Progress on energy is not yet effective but significant capacities are planned. With regard to new recycling methods, the manufacture of moulded wood pallet dices is emerging and other interesting pathways have been identified by research.

Réalisé par :



A l'initiative du :



Comité Stratégique
de Filière Bois

Avec le soutien du :



REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, fédère et rassemble 4200 PME et plus de 15 000 artisans, industriels français de l'ameublement et du bois. Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général décidées par les organisations professionnelles représentatives :



Ces actions, collectives, ont pour objectif d'accompagner l'évolution des entreprises de création, de production et de commercialisation, par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr

Cette action a également bénéficié de cofinancements des organisations suivantes :

ADEME, COPACEL, ECOMOBILIER, FEDENE, FEDEREC, SEDDRé, SER, VALDELIA.